

Assistant en logistique en unité de soins ou au service d'urgences

RÉF | 8191

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Les travailleurs en logistique sont des travailleurs intellectuels affectés à l'unité de soins en soutien du personnel infirmier pour améliorer le confort des patients et réaliser des tâches d'assistance des patients. Ils ne peuvent pas poser d'actes infirmiers tels que définis sur base de l'article 21, quinquies, de l'arrêté royal 78 du 19 novembre 1967 relatif à l'exercice de l'art de guérir, de l'art infirmier, des professions paramédicales et aux commissions médicales.

Programme

Stage d'observation, Principes d'organisation hospitalière, déontologie appliquée, principes d'hygiène hospitalière, initiation à la communication, méthodologie spéciale de l'observation, communication appliquée, techniques et méthodes spécifiques, stage d'intervention, épreuve intégrée...

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

10 mois

Horaire

temps plein
5 fois par semaine

Début

Septembre 2024 1 fois par an.

Coût

A préciser - Coût réduit : 80 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

Remarques

Le lieu des cours est rue Chomé Wyns, 5 à Anderlecht.
L'entrée se fait par le parking situé derrière le n°28 du square Albert 1er. Il faut suivre les flèches "Formations continuées".

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à partir du 2 avril jusqu'au 25 avril 2024 auprès de l'organisme.

Organisme

E AFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Evere-Laeken-Anderlecht
Avenue Constant Permeke 4
1140 Evere
Tél: 02 701 97 97
<http://www.eafcevere.eu>